

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE****SEANCE MERCREDI 13 DECEMBRE 2023****CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
Procuration :	1
Absente :	1

L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présente par procuration : Monsieur RODIER Sylvain à Monsieur BRUNET Jean-Marie

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

9 - OBJET : TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET L'AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE - DESIGNATION DES ENTREPRISES SUITE A LOTS INFRUCTUEUX

Monsieur le Maire rappelle que suite à la consultation des entreprises par procédure adaptée ayant fait l'objet d'une publication en date du 7 juillet 2023 concernant des travaux de sécurisation de l'enceinte, d'amélioration énergétique et de rafraîchissement des bâtiments occupés par la Brigade de Gendarmerie de Saint-Alban-sur-Limagnole, plusieurs lots ont été déclarés infructueux lors du Conseil Municipal du 14 septembre 2023.

Les lots concernés sont les suivants :

- Lot 1 : VRD Clôtures Serrurerie
- Lot 3 : Menuiseries extérieures
- Lot 4 : Plâtrerie Isolation
- Lot 6 : Plomberie sanitaire VMC
- Lot 10 : Réseau de chaleur (tranche conditionnelle)
- Lot 11 : Chauffage (Tranche conditionnelle)

La consultation des entreprises par procédure adaptée a fait l'objet d'une publication en date du 26 octobre 2023 pour une date limite de remise des offres fixée au 1^{er} décembre à 17 heures.

🔗 Pour le lot 1 : VRD Clôtures Serrurerie

Estimation du Marché : 67 000 € H.T.

- MARQUET TP : 71 831.50 € HT
- CASTEL Père et fils : 72 936.50 € HT
- AB TRAVAUX SERVICES : 78 737.10 € HT
- COLAS : 105 222.41 € HT

Suite à un courrier de demande de négociation, en date du 12/12/2023, aux 4 entreprises ayant répondu pour ce lot n°1, les offres sont :

- MARQUET TP : 66 084.98 € HT
- CASTEL Père et fils : 65 278.17 € HT
- AB TRAVAUX SERVICES : pas de réponse
- COLAS : 98 280.41 € HT

↳ Pour le lot 3 : Menuiseries extérieures

Estimation du Marché : 30 000 € H.T.

- CANAC ets : 30 575.00 € HT + option 1 950.00 € HT = 32 525.00 € HT
- LR Aluminium : 31 075.00 € HT + option 1 000.00 € HT = 32 075.00 € HT
- CADRAL : 39 731.05 € HT + option 1 647.00 € HT = 41 378.05 € HT

↳ Pour le lot 4 : Plâtrerie Isolation

Estimation du Marché : 6 300 € H.T.

- CARLOS DUARTE : 7 571.22 € HT
- LOZERE ISOLATION : 8 444.32 € HT

↳ Pour le lot 6 : Plomberie sanitaire VMC

Estimation du Marché : 3 200 € H.T.

- CALMELS PETITFOUR : 4 646.50 € HT
- LAROUMET : 6 481.73 € HT

↳ Pour le lot 10 : Réseau de chaleur (Tranche conditionnelle)

Estimation du Marché : 195 220 € H.T.

- COLAS : 149 921.59 € HT (Variante polybutene : 138 633.21 € HT)
- MARQUET TP : 152 037.98 € HT

↳ Pour le lot 11 : Chauffage (Tranche conditionnelle)

Estimation du Marché : 77 715 € H.T.

→ Absence d'offre

Suite à l'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises lorsque leur offre est conforme ou de déclarer infructueux les lots lorsqu'il n'y a pas d'offre ou bien lorsque celle-ci n'est pas conforme. Ainsi, il est proposé :

↳ Pour le lot 1 : VRD Clôtures Serrurerie

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse et après négociation, ainsi l'entreprise CASTEL Père et fils est retenue pour 65 278.17 € HT.

↳ Pour le lot 3 : Menuiseries extérieures

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise LR Aluminium est retenue pour 31 075.00 € HT avec l'option pour 1 000.00 € HT.

↳ Pour le lot 4 : Plâtrerie Isolation

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise CARLOS DUARTE est retenue pour 7 571.22 € HT.

↳ Pour le lot 6 : Plomberie sanitaire VMC

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre classée en n°1 suite à l'analyse, ainsi l'entreprise CALMELS PETITFOUR est retenue pour 4 646.50 € HT.

↳ Pour le lot 11 : Chauffage (Tranche conditionnelle)

En l'absence d'offre sur ce lot pour cette 2^{ème} consultation, Monsieur le Maire propose de ne pas affermir ce lot n°11 : Chauffage (Tranche conditionnelle).

↳ Pour le lot 10 : Réseau de chaleur (Tranche conditionnelle)

Monsieur le Maire propose de ne pas affermir ce lot malgré les offres reçues puisque le lot 11 Chauffage n'est pas affermi.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **CONFIRME** les propositions d'attribution pour les lots 1, 3, 4 et 6
- **DECIDE** de ne pas affermir les deux tranches conditionnelles soit les lots 10 et 11 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir.



Le Maire,

Samuel SOULIER

Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

Publié le



ID : 048-214801326-20231213-913122023-DE
